

quelque avantage? Livrée toute vive aux mains de marchands, dont les visées ne dépassaient pas le désir effréné des'enrichir, la Nouvelle-France gémit, pendant de longues années, sous le régime ruineux des compagnies mercantiles. Champlain eut bientôt saisi leurs tendances mercenaires, et lui, qui voulait, avant tout, fonder une colonie stable, fut obligé de lutter sans relâche contre ces hommes, qui se prévalaient de privilèges royaux pour détruire ce qu'il édifiait jour par jour, au prix des plus pénibles labeurs. Rien ne lui semble difficile quand il s'agit de consolider son œuvre. En vingt ans, il traverse dix-huit fois la mer, souvent dans des vaisseaux si fragiles, qu'il fallait avoir une témérité plus qu'ordinaire pour affronter une navigation aussi périlleuse. Chacun de ses voyages est pour le bien de la colonie. Prières, supplications, il met tout en jeu pour arracher à la cour un règlement de commerce qui ne soit préjudiciable à personne. Encouragé par les uns, rebuté par les autres, il n'hésite pas dans son désir de sauver les colons de la ruine. Mais un jour arriva, jour trois fois malheureux, où il lui fallut céder devant le plus terrible ennemi qui se fût jamais dressé